

---

## Programme de Formation

---

### Maîtriser les règles relatives aux passifs - Session individuelle et sur-mesure

---

#### Organisation

---

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

Toutes personnes souhaitant maîtriser les règles du passif.  
Comptables, Chefs comptables, Chefs d'entreprise...



##### **Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser la notion de « passif » et les règles applicables en matière de constitution de provisions.



##### **Description**

###### 1- Généralités

- Le règlement CRC 00-06 du 07 décembre 2000.
- Convergence des règles Françaises vers le référentiel IAS/IFRS.
- Position de la CNC et du CRC et modifications récentes du PCG.
- Les critères de distinction entre les différents passifs (dettes, charges à payer, passif, éventuels et provision pour risques et charges) .

###### 2- Les conditions de comptabilisation des passifs

- Engagement vis-à-vis d'un tiers ou d'un membre du personnel à la date de clôture.
- Une obligation née d'une situation passée qui provoquera une sortie de ressource certaine ou probable .Aucune contrepartie dans le futur

###### 3- Estimation et évaluation des passifs

- Evaluation.
- Événement postérieur à la clôture.

###### 4- Les cas particuliers

- Les provisions pour grosses réparations
- Les provisions pour restructuration
- Les provisions pour risque environnement

###### 5- Outils de contrôle

- Examen des dotations et reprises sur provisions.
- Analyses des charges et produits sur exercices antérieurs.
- Circulation des tiers.

###### 6- Information à porter dans l'annexe pour les passifs

- Méthode de calcul des provisions
- Montants par catégories

7- Information à porter dans l'annexe pour les passifs éventuels

### ★ **Prérequis**

Tous niveaux.

### **Modalités pédagogiques**

Formation individuelle et sur-mesure avec apports théoriques appuyés par des études de cas, des mises en situation et explications imagées.

Possibilité de travailler avec ses propres données de gestion.

Cette formation comptable peut se dérouler aussi bien en présentiel qu'en distanciel.

Notre formateur assurera un suivi personnalisé et un accompagnement individuel.

### **Moyens et supports pédagogiques**

- Accueil individuel des stagiaires afin leur préciser l'organisation de leur session.
- Formation réalisée en distanciel via les outils Dendreo Live, Anydesk et Ipérius Remote.
- Pour les sessions présentiels en salle, un PC est mis à disposition sur demande.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets, mises en situation adaptées à l'apprentissage progressif de l'apprenant
- Possibilité d'être formé(e) avec ses propres données de gestion et/ou avec son outil de gestion
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Des ressources complémentaires sont proposées pour continuer de travailler après la fin du stage : bibliographie, blog ig-conseils.com, conférences sur youtube et en live, autres formations possibles, etc.

### **Modalités d'évaluation et de suivi**

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuilles de présence
- Questions orales et échanges interactifs avec le/la formateur/trice
- Mises en situation via de nombreux cas pratiques
- Validation des acquis effectuée tout au long de la session par des exercices créés sur-mesure pour chaque session
- Evaluation des connaissances avant et après la session permettant de constater l'évolution des acquis
- Formulaire d'évaluation à chaud et à froid de la formation
- Fiche détaillée des acquis remise à l'issue de la formation (fiche d'intervention détaillée)
- Attestation de fin de stage
- Certificat de réalisation

